

Constance Backhouse et David H. Flaherty (dir.) : *Challenging Times The Women's Movement in Canada and the United States*

Louise Langevin

Enjeux

Volume 6, Number 2, 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057758ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057758ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Langevin, L. (1993). Review of [Constance Backhouse et David H. Flaherty (dir.) : *Challenging Times The Women's Movement in Canada and the United States*]. *Recherches féministes*, 6(2), 178–181. <https://doi.org/10.7202/057758ar>

foetus plutôt qu'à un rôle potentiel de parents dans les discussions qui concernent l'avortement. En outre, l'enquête montre une prise de distance importante vis-à-vis des positions de l'Église en la matière : la plupart des personnes interrogées lui reprochent son intolérance et son absence de prise en considération des situations concrètes de vie.

Dans le huitième chapitre, consacré au résultat de l'enquête à propos de la contraception, nous sont présentés des résultats désolants. D'abord, autant le corps médical que la population font preuve d'une absence de connaissance stupéfiante : on attribue aux anovulants ou aux stérilets nombre de maladies ou de dérèglements comme le cancer du sein, la perte de la libido, la stérilité, etc. Ensuite, la morale de l'Église a beaucoup plus d'influence pour ce qui est de la contraception que de l'avortement : il y a unanimité dans l'éloge des méthodes dites naturelles, certains apprêtant même cet éloge à la sauce écologique. Enfin, il se dégage un certain tabou vis-à-vis de cette question, plusieurs des personnes interrogées hésitant à parler de leur comportement en la matière ou même à nommer la sexualité. En outre, l'enquête fait ressortir qu'une partie des résultats est influencée par la pénurie de moyens contraceptifs, surtout en ce qui concerne les contraceptifs dits modernes.

Le dernier chapitre est, pour sa part, consacré aux obstacles que rencontrent ceux et celles qui prennent la défense de l'avortement. Les auteures font d'abord ressortir la faible présence des femmes dans les instances dirigeantes du pays. Elles signalent ensuite la difficulté de structurer des organisations féministes alors que l'ancien régime a réussi à discréditer l'organisation politique des femmes. Elles remarquent également que la question de l'avortement est fortement associée à la période « communiste », ce qui suffit à la rendre suspecte de même qu'à expliquer les réticences à faire alliance avec les anciens communistes à ce sujet. Enfin, elles montrent la difficulté qu'il y a, actuellement, à s'opposer catégoriquement à l'Église catholique, fer de lance de l'interdiction de l'avortement, tant est grande son emprise sur la société polonaise.

*Diane Lamoureux
Département de science politique
Université Laval*

Constance Backhouse et David H. Flaherty (dir.) : *Challenging Times. The Women's Movement in Canada and the United States.* Montréal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 1992, 335 p.

En mai 1989, dans le cadre du programme d'études canado-américaines, se tenait, à l'Université Western Ontario de London, une conférence portant sur le mouvement féministe contemporain au Canada et aux États-Unis, son histoire et ses perspectives d'avenir. Les actes de cette conférence viennent de paraître sous le titre *Challenging Times, The Women's Movement in Canada and the United States.*

L'ouvrage est divisé en deux parties. En tout premier lieu, il aborde l'aspect historique du mouvement féministe canadien et américain. Ensuite, de grands thèmes touchant tant les féministes canadiennes que les féministes américaines sont traités : les relations entre le mouvement féministe et les féministes universitaires, le racisme au sein du mouvement féministe, la violence faite aux femmes, l'économie, ainsi que le droit à la reproduction. Il regroupe quinze auteures canadiennes¹ et six auteures américaines².

Comme le signalent Constance Backhouse dans son introduction, « The Contemporary Women's Movements in Canada and the United States : An Introduction », et Greta Hofmann Nemiroff dans sa conclusion, « That Which Divides Us; That Which Unites Us », on constate vite que l'aspect comparatif entre le mouvement féministe au Canada et aux États-Unis n'a pas beaucoup été exploité ou, à tout le moins, est à sens unique. Contrairement à leurs collègues américaines, les participantes canadiennes analysent souvent leurs expériences à la lumière de celles des Américaines, ce qui est inévitable compte tenu de la différence démographique entre les deux pays. Pourtant, les Américaines auraient beaucoup à apprendre des féministes canadiennes, spécialement dans le domaine juridique. Entre autres choses, elles pourraient s'inspirer des arguments juridiques présentés devant les tribunaux canadiens par le Fonds d'action et d'éducation juridique pour les femmes, le F.A.E.J., dans les affaires portant sur la question d'égalité des sexes. En effet, du point de vue strictement de l'égalité juridique, les Canadiennes sont actuellement en meilleure position que les Américaines. Dans son interprétation de l'article 15 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, qui prévoit l'égalité libre de toute forme de discrimination des Canadiens et des Canadiennes, la Cour suprême du Canada a adopté un modèle d'égalité basé sur les désavantages subis par des personnes ou des groupes à cause de certaines caractéristiques, donnant ainsi raison à la thèse féministe³. Aux États-Unis, en matière de discrimination basée sur le sexe, les tribunaux sont encore enlisés dans le débat du traitement identique ou différent et ils appliquent, aux distinctions basées sur le sexe, un test antidiscriminatoire moins exigeant que celui appliqué aux distinctions basées sur la race. On espère que cet ouvrage contribuera à diffuser les recherches des féministes canadiennes chez nos voisines du Sud.

Au-delà de cette difficulté de véritable dialogue entre Canadiennes et Américaines dont il est question dans ce livre, les tensions au sein même du mouvement féministe canadien, qui ressortent de cet ouvrage, retiendront certainement l'attention des lectrices québécoises. D'abord, on signale les

-
1. Constance Backhouse, Monique Bégin, Naomi Black, Margorie Griffin Cohen, Micheline De Sève, Micheline Dumont, Margrit Eichler, Lorraine Greaves, Patricia A. Monture-Okanee, Arun Mukherjee, Greta Hofman Nemiroff, Christine Overall, Glenda Simms, Mariana Valverde, Jill Vickers.
 2. Sara M. Evans, Marianne A. Ferber, M. Patricia Fernandez Kelly, Marjorie Heins, Catharine A. MacKinnon, Jean F. O'Barr.
 3. *Andrews c. Law Society of British Columbia*, [1989] R.C.S. 143.

divergences entre les féministes canadiennes et les féministes québécoises. Deux textes, celui de Micheline Dumont, « The Origins of the Women's Movement in Quebec », et celui de Micheline De Sève, « The Perspectives of Quebec Feminists », sont particulièrement intéressants sur ce point. En soulignant la méconnaissance des féministes canadiennes du mouvement féministe québécois, Micheline Dumont démontre la fausseté de plusieurs idées reçues sur le mouvement féministe québécois. Contrairement à ce qui est admis, ce mouvement n'est pas apparu plus tard au Québec qu'ailleurs au Canada. En fait, il faut analyser les actions sociales et politiques des groupes de femmes dans la période 1940-1960 pour comprendre la vitalité du mouvement dans les années 1970. Les Québécoises auraient-elles été à l'avant-garde? Les dates importantes dans l'histoire des Québécoises ne correspondent donc pas avec celles des Canadiennes, comme souvent les dates importantes de l'histoire officielle ne correspondent pas avec celles qui sont importantes pour les femmes. Ensuite, Micheline Dumont démontre que les groupes de femmes ont su se détacher de l'emprise de l'Église catholique. En 1945, les femmes membres des Cercles des fermières, organismes sous la mainmise de l'État, n'ont pas suivi l'ordre des évêques de joindre plutôt l'Union catholique des fermières, groupe sous le contrôle de l'Église. Par ces groupes, les Québécoises ont fait valoir leurs opinions et ont mis sur pied un réseau de solidarité qui leur servira dans les années 1970 et 1980. Elle démontre aussi que la montée du féminisme au Québec n'est pas une des manifestations de la révolution tranquille, car les mentalités avaient déjà commencé à changer bien avant. D'ailleurs, cette période n'a pas eu que des aspects positifs pour les Québécoises. Elles ont perdu leurs postes de responsabilité dans l'administration des écoles, des hôpitaux et des services sociaux, où elles ont été remplacées par des hommes. Finalement, en comptant le nombre de Québécoises élues à la Chambre des communes ou à l'Assemblée nationale, l'auteure maintient que le mouvement féministe au Québec a été stimulé par le mouvement nationaliste.

Quant à Micheline De Sève, en recourant à deux exemples, l'affaire des «Yvettes» et l'absence des Québécoises lors de l'adoption de l'article 28 de la *Charte canadienne*, elle illustre clairement les deux solitudes que sont le mouvement féministe canadien et le mouvement féministe québécois, et l'incompréhension qui en découle. D'abord, au sujet de l'affaire des «Yvettes» lors du référendum de 1980, événement qui semble avoir retenu beaucoup l'attention des féministes canadiennes, elle rappelle que les féministes québécoises pour le « oui » se sont aussi rassemblées quelques jours plus tard, mais que ce rassemblement est passé sous silence. Il est donc faux d'affirmer, comme l'ont fait certaines féministes canadiennes, que les féministes québécoises étaient en faveur du « non »; elles étaient plutôt divisées sur cette question. Ensuite, elle précise que les Québécoises ne pouvaient prendre part aux débats sur l'inclusion de l'article 28, qui reconnaît l'égalité entre les hommes et les femmes, dans la *Charte canadienne*, parce que le Québec n'était pas signataire du rapatriement de la Constitution. Finalement, elle signale l'urgence et l'importance de la reconnaissance par les Canadiennes du caractère national, et non régional, de la Fédération des femmes du Québec. Les féministes canadiennes doivent reconnaître l'importance du nationalisme pour les féministes québécoises. La réduction de l'histoire des Canadiennes à celles des Canadiennes anglaises n'est pas acceptable pour les Québécoises.

Aux divergences entre les féministes canadiennes et les féministes québécoises s'ajoutent les reproches adressés par les féministes canadiennes membres de minorités aux féministes blanches. Le texte de Patricia A. Monture-Okanee, « *The Violence We Women Do : A First Nations View* », est particulièrement percutant à cet égard. Au départ, elle devait traiter de la question de la violence faite aux femmes, mais elle aborde plutôt la question de l'ethnocentrisme du mouvement féministe actuel, de son racisme et de la violence qu'il crée en tentant de séparer le genre de l'ethnie. Selon l'auteure, le genre ne transcende pas l'ethnie. Elle ne peut pas se séparer en deux, être une femme, puis être membre des Premières Nations; elle est les deux à la fois. Elle rejette la définition de la violence des femmes blanches et réclame le droit de définir ce qu'est la violence faite aux femmes des Premières Nations et des minorités, une violence différente de celle que peuvent vivre les femmes blanches. Les féministes blanches ont-elles imposé aux féministes membres de minorités un seul modèle, comme les hommes l'ont fait aux femmes? La question de l'ethnocentrisme du mouvement féministe, tant canadien qu'américain, interpelle toutes les féministes qui doivent réfléchir à ce problème.

Loin de constituer une faiblesse, les divergences au sein du mouvement féministe canadien et québécois doivent plutôt être vues comme autant de possibilités de discussions et de réflexion. D'ailleurs, comme plusieurs participantes l'ont affirmé, ces divergences rappellent aux femmes qu'elles ont encore beaucoup de pain sur la planche et qu'elles doivent assurer la relève. En permettant la diffusion de différents points de vue, cet ouvrage participe à l'effort de réflexion qui doit animer le mouvement féministe.

*Louise Langevin
Faculté de droit
Université Laval*

Lucie Godbout (dir.) : *Les Folles Alliées*. Montréal, les Éditions du Remue-ménage, «Collection De mémoire de femmes», 1993, 320 p.

La mémoire théâtrale est courte. En tant que spectacle, le théâtre est normalement inscrit dans l'éphémère : une pièce est produite pour un nombre de représentations limité et, d'ailleurs, aucune de ces représentations n'est exactement identique à la précédente. Rarissimes sont les spectacles fixés dans l'histoire par des supports technologiques, le plus souvent vidéographiques, qui, cependant, ne peuvent saisir que des fragments de représentation. À un point tel que l'on a fini par « fétichiser » le texte dramatique et, comme le permettait une longue tradition littéraire, à ériger une synecdoque en objet d'études, c'est-à-dire à confondre le théâtre avec un de ses éléments, le texte dramatique. Il faudrait encore préciser que, sur trois textes produits à la scène, en moyenne un seul est publié. Tout cela signifie que notre mémoire théâtrale est fondée sur une toute petite partie de ce qui constitue le théâtre dans son ensemble et qu'on ne peut pas tout simplement postuler que la partie oubliée n'est que la moins intéressante.